

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRELIVAN

SEANCE DU 14 AVRIL 2022

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

LEBRETON Suzanne	MAILLARD Rémi	BERNAY Marie-Hélène
GODET Pascal	MENARD Vanessa	LEMAITRE Fabrice
PICOUAYS Jacqueline	LUCAS Dominique	CAYET Laurette
BOTREL Marie-Claire	LE PROVOST Guy	AMBROISE Fabienne
YVART Didier	FOURE Jean-Luc	GUILLEMOT Jean-Claude

Absents Excusés : Monsieur PELHATRE Michel pouvoir à Madame PICOUAYS Jacqueline. Madame RAULT Annie pouvoir à Monsieur LE PROVOST Guy. Madame KERJEAN Nathalie pouvoir à Monsieur LUCAS Dominique. Monsieur THOMAS François pouvoir à Madame BOTREL Marie-Claire. Madame BRIAND Marie pouvoir à Madame LEBRETON Suzanne. Monsieur GUEMARD Bruno, Madame LEMONNIER Rosanna, Madame PLAYE Sarah

Secrétaire de séance : Madame PICOUAYS Jacqueline

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 10 mars 2022.

TRAVAUX URBANISME

Désignation du notaire pour l'acquisition des parcelles Chemin de Vaucouleurs

Le conseil municipal autorise le maire procéder à l'acquisition des parcelles B2429, B 2433, B2431, B2445, B2443, B2441, B2439, B2437, B2435, B1627, B1640, B2430, B2432, B2434, B1610, B1636, B1638, B1642 pour une superficie totale de 10606 m2 pour un montant de 3187.80 €

Acquisition des parcelles B1566-1563-1569

Le conseil municipal autorise le maire à procéder à l'acquisition des parcelles B1566 (492m²) B1563 (715m²) et B1569 (272m²). pour un montant de 740 €

Cabinet dentaire – Estimation des domaines

le conseil municipal au vu de l'estimation des domaines et de l'étude urbaine en cours et compte-tenu de l'intérêt stratégique de l'opération, parcelle AL 29 située en plein centre bourg : îlot de centralité décide d'acquérir la parcelle AL29 section B au prix de 142 000.00 € .

Etude urbaine

Le conseil municipal prend acte de la 1^{ère} analyse des candidatures reçues

Parcelle B 104 – Installation d'une antenne radioélectrique

Le conseil municipal ne se prononce pas dans l'immédiat car il souhaite avant de donner son avis :

- examiner le projet en ayant une présentation par le porteur du projet au conseil municipal
- qu'une concertation soit réalisée en direction de la population (bulletin municipal, mise à disposition des documents, réunion d'information, site internet de la commune

Etude de pré faisabilité potentiel panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics

Le conseil municipal valide l'étude de pré faisabilité potentiel photovoltaïque sur les bâtiments suivants :

- 1- Salle Clément Ader
- 2- Salle Hélène Boucher
- 3- Ecole Jean Ferrat
- 4- Service technique
- 5- Bibliothèque
- 6- Cantine-garderie

Dinamo – Points d'arrêt

Le conseil municipal valide les points d'arrêt et autorise le maire à signer la convention à venir avec le Conseil Départemental pour la création d'un arrêt et son aménagement le long de la RD793 au lieu dit "La Douettée".

Liaison douce aérodrome

Le conseil municipal décide de solliciter le Conseil Départemental pour la cession ou l'autorisation d'occupation du domaine public d'une bande de terrain de 3 à 6 m le long de la RD776,

FINANCES

Extension et réhabilitation de la mairie – demande de subvention ORECA

Le conseil municipal sollicite auprès du Syndicat Départemental en Energie la subvention ORECA dans le cadre de l'extension et la réhabilitation de la mairie.



Pour extrait conforme,
Le Maire
Suzanne LEBRETON